



RECEPISSE DEFINITIF DE
DECLARATION D'ASSOCIATION

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur,

Agissant conformément à ses attributions en matière d'association donne aux personnes ci-après désignées, récépissé définitif de déclaration pour l'association définie comme suit, régie par la loi 35/62 du 10 décembre 1962.

Dénomination de l'Association : ACTION SOCIALE INTERNATIONALE
A.S.I-ONG

Objet : Promouvoir toutes actions sociales au plan national, Africain et International, assister les gouvernants dans leurs différents programmes sociaux et sanitaires.

Siège Social : Libreville **Tel** : 077-31-12-57/066-19-15-35

Président : Alain Fabrice KOUMBA PAMBOU;

Vice –Présidente : Enomis MAGAYA KASSA ;

Secrétaire Général: Gilles Terence Severin DIVASSA MAPOUMA ;

Trésorier : Isabelle BADJINA Epse FALLE ;

Conseiller chargé de la Formation : Marie Germaine SIMBOU NGODJO ;